

ACTUALITÉS SUR...

■ PERSPECTIVES

"LA GOUVERNANCE DANS LA RÉNOVATION URBAINE" - ATELIER DES PROFESSIONNELS DE LA VILLE

Le prochain Atelier des Professionnels de la Ville (APV) se tiendra le 16 septembre après-midi à Strasbourg au Centre Européen de la Jeunesse (rue Pierre de Coubertin). Organisé en partenariat avec le Comité d'Évaluation et de Suivi (CES) de l'ANRU, il portera sur la gouvernance dans la rénovation urbaine. Les modalités de pilotage et l'ingénierie des Projets de Rénovation Urbaine se sont structurés au fil du temps, depuis la loi de programmation pour la ville et la rénovation urbaine d'août 2003. La future contractualisation va remettre en question et faire évoluer ces organisations, qui devront s'articuler à une approche plus globale. Dans ce contexte tirer les enseignements de l'expérience passée peut s'avérer intéressant.

>>> Le programme détaillé de cet APV sera communiqué début juillet. N'hésitez pas à noter d'ores et déjà la date dans vos agendas !

■ RETOUR SUR...

"FEMMES DE L'IMMIGRATION : L'ENTRÉE DANS LA VIEILLESSE" - RENCONTRE-DÉBAT

L'ORIV s'est associé au Centre de Ressources Politique de la Ville en Essonne (CRPVE) pour organiser une rencontre-débat, le 14 avril dernier, sur le vieillissement des femmes immigrées en France, sujet peu traité jusqu'à présent. Si globalement la problématique des immigrés âgés a mis du temps à être prise en compte en France, la plupart des recherches et analyses s'est concentrée sur la situation au sein des foyers de travailleurs migrants, occultant de fait la question des femmes âgées immigrées.

Cette rencontre a été l'occasion pour Evelyne Bouzzine et Laura Kossi, respectivement directrice et chargée de mission au CRPVE en lien avec Smaïn Laacher, sociologue, de présenter les principaux enseignements de la recherche-action menée sur cette thématique en Essonne. Après un temps de débat, Martine Beyer, Coordinatrice gérontologique à la ville de Strasbourg, Djidji Chardi-Dahmani, Médiatrice à l'association Plurielles et Bruno Michon, Chargé de recherche et de développement à l'ESTES ont apporté leurs regards et questionnements professionnels. Après des échanges avec les participants, Michèle Schneider, responsable de la Mission Politique de la Ville, Égalité des chances à la DRJSCS Alsace a évoqué les perspectives au niveau régional. La journée s'est terminée avec une mise en perspectives, par Murielle Maffessoli, directrice de l'ORIV, des principaux enseignements issus de l'étude et des échanges en séance. Ainsi a été mis en exergue la nécessité de parfaire la

L'INTÉGRATION, LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ET LA VILLE

connaissance de ce public, de prendre en compte ses particularités au niveau du droit commun, de ne pas assimiler "public vulnérable" à "public misérable", de former les professionnels.

>>> Pour aller plus loin : compte-rendu de cette rencontre prochainement sur le site internet de l'ORIV.

"QUELS OUTILS POUR MESURER L'IMPACT DES ACTIONS MENÉES DANS LE CADRE DES CUCS ?" - APV

L'ORIV a organisé le 22 mai dernier un Atelier des Professionnels de la Ville (APV) portant sur des expérimentations, menées par deux collectivités, visant à mesurer l'impact des actions menées dans le cadre de la politique de la ville. En effet, l'une des difficultés récurrentes de la politique de la ville réside dans son évaluation, ou plus précisément la valorisation et la lisibilité des impacts des actions menées. En effet, les indicateurs fournis par la statistique publique ne permettent généralement pas de mesurer ces évolutions de manière fine. Afin de pallier à ce manque, d'autres méthodes d'évaluation relevant d'une dimension plus qualitative ont été initiées.

Ainsi, Régis Athonady (correspondant de proximité) et Cédric Berlenji (chargé de missions territoriales) de la Ville de Mulhouse ont présenté la démarche de co-évaluation des actions en cours d'expérimentation sur plusieurs quartiers. Elle fait suite aux travaux et expérimentations de la démarche de coresponsabilité et la mise en place d'indicateurs de bien-être. Ce travail est mené avec les porteurs de projet, les partenaires du territoire, des habitants et différents services de la ville. Il vise à interroger l'impact des actions sur le bien-être.

Céline Tergau (coordinatrice des Ateliers Territoriaux de Partenaires) et Virginie Manina (chargée d'évaluation), ont présenté la démarche menée à Strasbourg, où un travail d'évaluation sur la base d'un référentiel d'utilité sociale est en cours sur deux quartiers. Là aussi, les partenaires sont très étroitement associés à la démarche, puisque les référentiels ont été élaborés collectivement et ont servi de point de départ à l'ensemble des outils de collecte utilisés auprès des habitants et des forces vives des deux quartiers concernés. Ainsi, chaque action a pu être analysée au regard des axes des référentiels.

>>> Pour aller plus loin : un compte-rendu de cet APV sera prochainement disponible sur le site internet de l'ORIV.

ZOOM > Descendants d'immigrés
en France...



avril-mai 2014

n° 92

Bulletin d'information
de l'Observatoire Régional
de l'Intégration et de la Ville



ZOOM >

Descendants d'immigrés en France...

Des travaux diffusés récemment par le Ministère de l'intérieur indiquent que la France comptait, en 2012, environ 6,8 millions de descendants d'immigrés¹, soit 11% de la population française. Cette notion renvoie à des personnes ayant au moins un parent immigré sans pour autant avoir connu elles-mêmes la migration. La notion d'immigré, quant à elle, rend compte d'une personne née étrangère à l'étranger et installée en France, ayant ou non acquis la nationalité française.

■ DES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS DE MIEUX EN MIEUX CONNUS

En France on dispose depuis quelques années de travaux permettant de mieux connaître ces descendants d'immigrés sur un plan socio-démographique, mais aussi au regard des situations qu'ils rencontrent. En effet, en dépit des idées reçues dans le domaine, il est tout à fait possible de disposer d'informations sur le sujet.

L'enquête Emploi en continu, produite par l'INSEE², permet depuis 2007 de connaître statistiquement cette population. Ces données sont produites annuellement.

Par ailleurs, une étude datant de 2008 appelée "Trajectoires et origines" (TeO), réalisée conjointement par l'INSEE et l'INED (cf. présentation au dos) est à l'origine de nombreuses publications récentes sur le vécu des immigrés et descendants d'immigrés.

Ainsi, les données disponibles font apparaître que les descendants d'immigrés sont majoritairement d'origine européenne (48% des descendants d'immigrés) : "plus précisément, l'Espagne, l'Italie et le Portugal, pays européens historiques d'immigration constituent l'origine d'un tiers de tous les descendants"³. 29% ont quant à eux des origines au niveau de l'un des trois pays du Maghreb.

" Il apparaît que la France occupe une position originale en Europe en raison de sa longue histoire de terre d'immigration et du net ralentissement du flux d'immigrants dans les années récentes. La France compte désormais plus d'enfants d'immigrés que d'immigrés et l'importance de la deuxième génération est spécifique à la France."⁴

■ DESCENDANTS D'IMMIGRÉS OU PERSONNES ISSUES DE L'IMMIGRATION...

Malgré ce contexte, la notion de "descendant d'immigrés" a été éclipsée par celle de "personne issue de l'immigration". Or ce terme utilisé de manière récurrente notamment en direction de jeunes gens ("jeunes issus de l'immigration") se fait le plus souvent sans explicitation du sens qu'il porte. La notion "issu de l'immigration" n'a pas de fondement généalogique ou de droit et son usage montre qu'elle est souvent utilisée de manière inadaptée, c'est-à-dire sans référence au vécu de la personne elle-même ou de sa famille, en s'appuyant, le plus souvent, sur l'apparence ou le patronyme.

L'utilisation de cette notion, dans son acceptation étymologique, laisserait supposer que la personne désignée par ce terme a connu, directement ou indirectement, la migration. Dans le cas d'une personne qui a vécu la migration, il est pertinent d'utiliser le terme plus adapté d'immigré. Si on renvoie au vécu familial de la personne, à savoir le fait que ses parents ont connu la migration, le terme approprié est celui de descendant d'immigrés.

L'analyse de l'utilisation du terme "issu de l'immigration" amène à questionner les processus de désignation-assignation identitaire. Le recours à cette notion rend compte d'une manière de concevoir le rapport aux autres et en particulier à certaines populations -à savoir principalement celles considérées/identifiées comme originaires du Maghreb, d'Afrique ou encore supposées "arabe" voire "musulmane"-. Elle renvoie souvent implicitement à l'idée d'une différence dans l'appartenance culturelle. Elle laisse supposer également que l'immigration (et tout ce qui, dans les lieux communs, y est attaché) relève d'un caractère héréditaire créant un "sous statut" pour ces français. En effet, l'utilisation de ce terme fige l'appartenance culturelle et renvoie sur un ailleurs (entendu comme le "pays d'origine") que la plupart de ces personnes, et notamment les plus jeunes, ne connaissent pas ou seulement à l'occasion des vacances.

Au-delà, cette désignation, et donc le regard porté sur ces personnes, a des effets désastreux sur les processus identitaires. En effet, la genèse de l'identité individuelle ne peut être conçue comme un phénomène personnel. Elle s'inscrit toujours dans une relation interactive à l'autre qui est le résultat d'un processus de socialisation. Ainsi toute identité se construit et se définit par rapport à d'autres identités.

Dans ce rapport à l'autre ce qui est en jeu c'est l'identité individuelle et collective. La personne "issue de l'immigration" est perçue comme "étranger" (au-delà de la notion de nationalité), c'est-à-dire celui qui nous est extérieur, "celui qui n'appartient pas à ou qui est considéré comme n'appartenant pas à un groupe"⁵. L'ambiguïté réside dans le fait que "toute société rejette l'intrus qui n'appartient pas à la communauté majoritaire, elle cherche à

exclure ce porteur d'inconnu et d'inquiétude et en même temps elle a besoin de lui pour se décharger de ses tentations, justifier ces échecs et compenser ses frustrations"⁶.

Dans une société en profond bouleversement, tant économique, social, familial etc., comme c'est le cas actuellement, la construction identitaire constitue un enjeu et un refuge. La crainte "d'une perte d'identité" entraîne souvent une focalisation des individus sur le groupe, le "nous", renvoyant aux autres les difficultés et échecs relevés. Ce mode d'élaboration et les images renvoyées (voire dans certains cas les paroles prononcées) en direction de certaines personnes ont pour effet de les enfermer dans une identité prescrite, souvent négative (identités de quartier, d'étranger, de musulman...) eu égard à une altérité qui parfois n'a pas lieu d'être. Par ailleurs ce processus a également pour effet que les personnes ainsi désignées, et en particulier les jeunes en pleine construction identitaire du fait de leur âge, s'inscrivent dans l'identité proposée par défi, par "retournement du stigmate"⁷, mais aussi car elle leur propose une identité vécue comme valorisante.

■ DESCENDANTS D'IMMIGRÉS ET SITUATIONS INÉGALITAIRES

Il semblerait par ailleurs que ces représentations agissent pour partie sur le vécu des descendants d'immigrés. De nombreux travaux font état, objectivement, de situations de vécu inégalitaire pour les descendants d'immigrés. Même si leur situation est moins défavorisée que celle relevée pour les immigrés, des disparités demeurent comme le montrent les travaux publiés par l'INSEE en 2012 sous le titre "Immigrés et descendants d'immigrés en France" (cf. présentation de cette publication au dos).

Dans le domaine de l'emploi, il a été souligné que toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire à principales caractéristiques socio-démographiques comparables, les descendants d'immigrés d'origine non européenne sont moins présents sur le marché du travail et ont un risque de chômage supérieur aux personnes non issues de l'immigration mais, inversement, leur position est plus favorable que celle des immigrés de même origine⁸.

Une partie de ces inégalités résultent vraisemblablement de discriminations. D'ailleurs le ressenti de discriminations est aussi important au niveau des immigrés que de leurs descendants.

■ UN IMPÉRATIF D'INTÉGRATION À QUESTIONNER...

Au-delà de ces situations d'inégalités et/ou de discriminations, les personnes considérées comme "issues de l'immigration" sont également assez souvent renvoyées à un impératif d'intégration. Or cette attitude est en inadéquation avec le sens de la politique

nationale d'intégration. En effet, elle vise en priorité les primo-arrivants et s'inscrit dans une logique d'accompagnement de personnes migrantes ayant connu une autre culture, ne maîtrisant pas la langue française.

L'injonction à l'intégration faite aux jeunes dits "issus de l'immigration" rend en fait compte de la difficulté qu'a la société française à se penser telle qu'elle est, c'est-à-dire pluriculturelle et diverse. La situation actuelle est très ambivalente. En France, la différence culturelle est présente dans les faits et absente en concept, et donc dans l'action publique. L'enjeu est donc d'œuvrer pour permettre le développement d'une société susceptible d'accepter, dans leur diversité notamment culturelle et culturelle, l'ensemble des individus qui la constitue.

On peut au regard des travaux menés depuis quelques années mettre en avant quelques pistes :

- travailler sur les représentations et sur le dévoilement de la réalité,
- faire respecter les droits (lutter contre les discriminations, favoriser l'égalité de traitement),
- porter une attention accrue dans la désignation, l'identification des personnes (nommer correctement... pour permettre d'autres formes d'identifications),
- comprendre les processus à l'œuvre (les raisons d'une difficulté sont de plus en plus souvent traitées sous l'angle culturel alors que les difficultés peuvent être d'ordre social ou encore territorial),
- replacer les questions à traiter dans une dimension territoriale et diachronique, historique.

¹ BOUVIER Gérard, BREEM Yves Breem, Ministère de l'intérieur, "Démographie des descendants d'immigrés", in *Infos migrations*, n° 66, avril 2014

http://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/69640/508245/file/infosmigrations_66_.pdf

² INSEE, Enquête Emploi en continu : <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/sou-enq-emploi-continu.htm>

³ idem note 1, page 1.

⁴ Collectif, *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, octobre 2012 (INSEE Références - Édition 2012)

http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1625/publi_pdf1_document_travail_2013_190_immigres_sante.pdf

⁵ Dictionnaire Le Robert 2012

⁶ BLOCH Anny, FICHET Brigitte, RAPHAEL Freddy, "Exils, migrations, voyages", in *Revue des Sciences Sociales*, n° 24, 1997, page 8

⁷ Terme emprunté à Erving Goffman dans l'ouvrage : *Stigmates. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Les Editions de Minuit, 1975, 176 p. Le stigmate renvoie à la situation d'un individu que quelque chose disqualifie et empêche pleinement d'être accepté par la société.

⁸ MINNI Claude, OKBA Mahrez, "Emploi et chômage des descendants d'immigrés en 2012", in *Dares Analyses*, mars 2014, n°023, 14 p.

<http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2014-023.pdf>

ZOOM

■ L'ENQUÊTE TRAJECTOIRES ET ORIGINES

L'enquête "Trajectoires et Origines" (dite "TeO") conduite conjointement par l'INSEE et l'INED, entre septembre 2008 et février 2009 auprès de 22.000 personnes en France métropolitaine, "vise à identifier l'impact des origines sur les conditions de vie et les trajectoires sociales, tout en prenant en considération les autres caractéristiques sociodémographiques que sont le milieu social, le quartier, l'âge, la génération, le sexe, le niveau d'études" (présentation de l'étude sur le site internet de l'Ined : <http://teo.site.ined.fr/>).

TeO s'intéresse à toutes les populations vivant en France métropolitaine, mais elle porte cependant un intérêt particulier aux populations qui peuvent rencontrer des obstacles dans leurs trajectoires du fait de leur origine ou de leur apparence physique (immigrés, descendants d'immigrés, personnes originaires des DOM et leurs descendants).

Les résultats de l'enquête (documents de travail, publications, séminaires de valorisation) sont disponibles sur le site de l'Ined : http://teo.site.ined.fr/fr/donnees_et_resultats/

A titre d'illustration, les travaux les plus récents portent sur :

- HAMEL Christelle, MOISY Muriel, "Immigrés et descendants d'immigrés face à la santé", in *Documents de travail*, n° 190, 2013, 60 p.

http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1625/publi_pdf1_document_travail_2013_190_immigres_sante.pdf

- HAMEL Christelle, LHOMMEAU Bertrand, PAILHE Ariane, SANTELLI Emmanuelle, Rencontrer son conjoint dans un espace multiculturel et internationale", in *Documents de travail*, n°189, 2013, 42 p.

http://www.ined.fr/fichier/t_publication/1624/publi_pdf1_document_travail_2013_189_rencontre_conjoint.pdf

■ "IMMIGRÉS ET DESCENDANTS D'IMMIGRÉS EN FRANCE"

Cette publication diffusée en octobre 2012 par l'INSEE brosse un portrait complet des immigrés et descendants d'immigrés en France. Il s'agit d'un recueil rassemblant de nombreuses études statistiques, permettant de faire le point sur la situation des immigrés et de leurs descendants. Il donne à voir leur profil socio-démographique et traite de nombreux sujets tels que le parcours scolaire, le niveau d'étude, la sortie du système éducatif, le marché du travail, l'accès à la fonction publique, le niveau de salaire...

L'enseignement majeur qui en résulte est que les descendants d'immigrés vivent mieux que les immigrés, mais ont encore un niveau de vie loin de celui des natifs (personnes nées de parents français) et apparaissent plus souvent discriminés. C'est-à-dire qu'ils connaissent plus souvent que d'autres populations des situations marquées par une inégalité de traitement et/ou d'accès à un bien ou un service. Ainsi, il apparaît dans le domaine du logement que les immigrés et leurs descendants vivent dans des conditions moins favorables que les natifs. Toutefois au fur et à mesure du temps l'écart s'atténue. En termes de revenus, "le niveau de vie médian des immigrés est inférieur de 30% au niveau de vie médian en France : mais l'écart n'est plus que de 12% pour les descendants d'immigrés. De la même façon, le taux de pauvreté, qui s'établit en 2009 à 13,5% pour toute la population, est très élevé pour les immigrés (37%) alors qu'il n'est plus que de 20% pour la deuxième génération."⁹

Ces différences apparaissent également au niveau des parcours scolaires ou encore dans le domaine de l'emploi.

>>> Pour aller plus loin : Collectif, *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, octobre 2012 (INSEE Références - Édition 2012)
www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?codesage=IMMFRA12

⁹ TASSEL Fabrice, "Descendants d'immigrés aux pays des inégalités", in *Libération*, 9 octobre 2012

Directrice de publication : Murielle Maffessoli
Rédaction du zoom : Murielle Maffessoli
Rédaction : Équipe de l'ORIV
Suivi et contact : Diane Hässig



Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville

1, rue de la Course / 67000 Strasbourg

tél. : 03 88 14 35 89 / fax : 03 88 21 98 31

mél. : contact@oriv.fr / www.oriv-alsace.org